



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Communiqué de presse

H+ dresse un bilan positif de l'introduction de SwissDRG et actualise TARMED

Berne, 22.05.2012. A l'occasion de sa conférence de presse annuelle, H+ dresse un premier bilan de l'introduction du système de forfaits par cas SwissDRG et présente son projet de révision de TARMED. Pour SwissDRG, le bilan est positif, même s'il faudrait supprimer quelques obstacles dans le cadre du financement hospitalier et si le système doit être encore affiné. Le projet de révision de TARMED doit aboutir à une «rétribution conforme à la LAMal et aux principes de la gestion d'entreprise, actualisée et appropriée» des prestations dans les cabinets médicaux, les hôpitaux et les cliniques. H+ et la FMH coordonnent leurs travaux respectifs afin de mener à bien cette réforme.

Introduction de SwissDRG: bilan positif, mais...

Dans l'ensemble, les hôpitaux considèrent que l'introduction de SwissDRG est positive: l'entrée en vigueur s'est déroulée pratiquement sans accroc sur le plan technique. L'un des principaux problèmes tient au mauvais déroulement des négociations des prix. Certes, beaucoup d'institutions sont parvenues à conclure des conventions avec quelques assureurs, mais d'autres doivent effectuer leur facturation sur la base de tarifs provisoires, faute d'avoir abouti à un accord. Dans de nombreux cantons, une procédure de fixation est en cours.

Charles Favre, président de H+, précise que certains problèmes ne relèvent pas du système de forfaits par cas lui-même. «Le nouveau financement hospitalier a introduit le libre choix de l'hôpital. Mais l'application de cette innovation fonctionne de manière encore insatisfaisante, voire mal, parce que les cantons dressent des obstacles.» Les blocages proviennent d'une part des listes hospitalières des cantons et d'autre part des complications entravant les hospitalisations extracantonales. La transmission des données médicales des patients pose également des problèmes car l'ordonnance fédérale qui doit la régler n'a pas encore été édictée. En dépit de la loi, certaines assurances maladie exigent toutes les données médicales et refusent d'honorer des factures pourtant établies correctement.

Bilan d'un hôpital universitaire et d'une clinique de réadaptation

Directeur de l'Hôpital universitaire de Bâle et vice-président de H+, Werner Kübler dresse un bilan positif, mais pointe aussi les problèmes: «Le nouveau système est bon, mais il sera indispensable, dans un futur proche, d'élargir la différenciation du modèle de rémunération. Du temps sera encore nécessaire pour que le système des forfaits par cas atteigne l'efficacité financière recherchée. Ce temps, il faudra le donner au système.»

Pour les cliniques de réadaptation, les interfaces avec les hôpitaux de soins aigus gagnent encore en importance. Matthias Mühlheim, directeur administratif de Reha Rheinfelden et vice-président de H+ souligne: «Il n'y a pas de bloody exits, mais dans l'ensemble, les cas de la réadaptation deviennent plus complexes et plus instables». A la question de savoir si les forfaits par cas seraient possibles en réadaptation, il apporte une réponse claire: «Non, les systèmes basés sur les diagnostics ne conviennent pas pour la réadaptation. Mais d'autres forfaits liés aux prestations entrent en ligne de compte. H+ et les cliniques de réadaptation élaborent actuellement une structure tarifaire uniforme au niveau national: le Système tarifaire réadaptation suisse ST Reha.»

SwissDRG doit poursuivre son évolution

Le bilan montre que le système SwissDRG doit être perfectionné. La Version 2.0 approuvée par le conseil d'administration de SwissDRG SA apporte une légère amélioration, mais ne permet pas de répondre aux exigences futures. Bernhard Wegmüller, directeur de H+, l'affirme: «Pour une meilleure comparabilité des prestations offertes et une reproduction tarifaire adéquate et plus juste des traitements spécialisés et complexes, il est nécessaire de créer davantage de rémunérations supplémentaires et de mieux indemniser les cas entraînant des coûts élevés.»

Actualiser et réviser TARMED

Avec son projet de révision de TARMED, H+ vise une «rétribution conforme à la LAMal et aux principes de la gestion d'entreprise, actualisée et appropriée» des prestations ambulatoires des hôpitaux et cliniques. A cette fin, H+ fait évoluer TARMED en un catalogue de prestations hospitalières à l'acte, évaluées de manière uniforme au niveau national. H+ coordonne son projet avec celui de la Fédération des médecins suisses (FMH). Les deux organisations de fournisseurs de prestations satisfont ainsi à la demande du Conseil fédéral, qui exige une révision de TARMED.

Informations complémentaires

Charles Favre, président
Portable: 079 621 08 93
E-mail: charles.favre@hplus.ch

Bernhard Wegmüller, directeur
Tél. B: 031 335 11 00 ; Portable: 079 635 87 22
e-mail: bernhard.wegmueller@hplus.ch

H+ Les Hôpitaux de Suisse est l'association nationale des hôpitaux, cliniques et institutions de soins publics et privés. Elle regroupe 338 hôpitaux, cliniques et établissements médico-sociaux en tant que membres actifs et près de 200 associations, administrations, institutions, entreprises et particuliers comme membres partenaires. A travers ses institutions membres, H+ représente quelque 185'000 personnes actives.
